
**Bureau sous-régional en Afrique du Nord
Comité intergouvernemental de hauts
fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique
du Nord**
Trente-neuvième session

**Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest
Comité intergouvernemental de hauts
fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique
de l'Ouest**
Vingt-septième session

Troisième réunion conjointe
Rabat (hybride), 19-21 novembre 2024
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Évolution des conditions économiques et sociales en Afrique du Nord et en Afrique de
l'Ouest : examen des profils sous-régionaux.**

Profil socioéconomique de l'Afrique de l'Ouest, 2024 :

**une sous-région résiliente qui subit les effets socioéconomiques négatifs de
crises multiples**

* ECA/SRO-NA/ICSOE/39/1–E/ECA/SRO-WA/ICSOE/27/1.



I. Introduction

1. L’Afrique de l’Ouest est actuellement confrontée à d’importants effets socioéconomiques dus aux crises mondiales et régionales. Bien que faible et inégale d’une région à l’autre, la croissance économique mondiale en 2024 sort progressivement d’une mauvaise passe caractérisée par les crises causées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques, les tensions géopolitiques et les pressions inflationnistes sur les prix des denrées alimentaires et de l’énergie. De plus, la croissance économique de l’Afrique dans son ensemble ne devrait connaître qu’une légère reprise en 2024.

2. L’Afrique de l’Ouest doit faire face à des difficultés chroniques de sécurité et de gouvernance, au stress climatique, à l’insécurité alimentaire et à des pressions démographiques, facteurs qui ont tous entravé sa reprise économique. En dépit d’un environnement commercial favorable, l’insécurité a causé des pertes en vies humaines et des destructions matérielles, fait perdre confiance aux investisseurs nationaux et étrangers, et créé un cercle vicieux de famine et de déplacements de populations nécessitant une aide humanitaire et constituant une véritable menace pour la stabilité socioéconomique.

3. S’agissant de la dynamique démographique, l’indice synthétique de fécondité moyen est de 4,4 naissances par femme en 2024 dans les pays d’Afrique de l’Ouest, contre 2,2 et 4,0 respectivement pour le monde et pour l’Afrique¹. Avec un tel taux de fécondité, les États de la sous-région ont du mal à assurer des services essentiels comme l’éducation et les soins de santé à leurs populations en pleine croissance. Cependant, si les investissements qui s’imposent sont réalisés, les États d’Afrique de l’Ouest devraient pouvoir se saisir de l’occasion unique qui s’offre à eux de tirer parti de leur dividende démographique et de stimuler une croissance économique inclusive.

4. Le présent rapport propose une analyse de la situation socioéconomique de l’Afrique de l’Ouest en 2024, avec des prévisions pour 2025, et ce au regard de l’évolution de l’environnement économique mondial, des crises récentes, des problèmes d’instabilité politique et de gouvernance, des conséquences possibles du retrait annoncé du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), et des difficultés structurelles persistantes que connaît la sous-région.

II. Contexte économique et politique international

A. La fragmentation économique et géopolitique et ses implications

5. Le monde vit depuis début 2022 un regain d’incertitude et d’instabilité géopolitique, d’abord avec la guerre entre la Fédération de Russie et l’Ukraine et, depuis le 7 octobre 2023, avec la reprise du conflit au Moyen-Orient. L’une des conséquences de ces conflits géopolitiques a été une fragmentation géoéconomique, marquée par un intérêt renouvelé pour l’organisation regroupant le Brésil, la Fédération de Russie, l’Inde, la Chine et l’Afrique du Sud, et par la mise en place de nouvelles alliances économiques et politiques. En 2024, l’Égypte, l’Éthiopie, la République islamique d’Iran, l’Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont adhéré à

¹ ONU, « Standard projections : most-used », World Population Prospects, base de données 2024. Disponible à l’adresse <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/MostUsed/> (site consulté en 2024).

l'organisation qui ne réunissait jusque-là que le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

6. Cette fragmentation géopolitique a complètement modifié les politiques d'intégration économique mondiale et régionale, qui semblent désormais obéir davantage à des considérations stratégiques qu'à des considérations économiques ou de compétitivité. Par ailleurs, l'activité économique mondiale a continué de subir les contrecoups incessants de grands chocs mondiaux, qui ont eu pour effet de renchérir les prix des denrées alimentaires et de l'énergie au gré des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Un nombre record de 2 037 nouvelles restrictions commerciales ont aussi été instaurées dans le monde en 2023, comme suite à des litiges commerciaux et à des tensions géopolitiques².

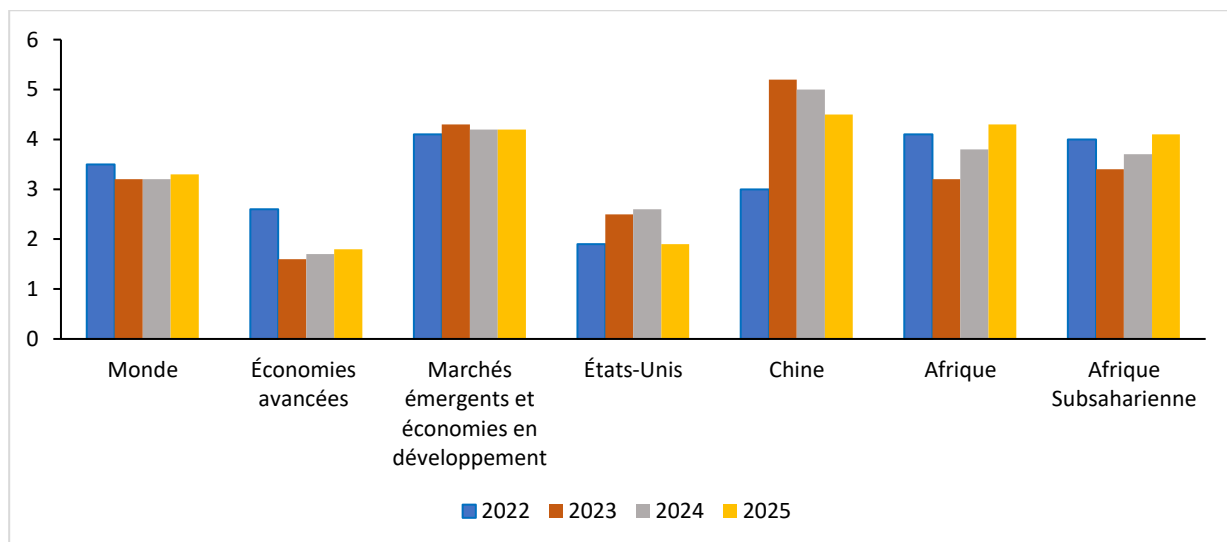
B. État de l'économie mondiale et de l'économie régionale

7. Comme le montre la figure I, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que l'économie mondiale continuera de progresser en 2024 à un rythme de 3,2 % par an, soit 0,1 % de moins qu'en 2023, et qu'elle connaîtra par la suite une croissance légèrement plus rapide en 2025, à un rythme de 3,3 %. Dans les économies avancées, le taux de croissance annuel moyen était de 1,7 % en 2023 et devrait rester inchangé en 2024, puis remonter légèrement à 1,8 % en 2025. Le taux de croissance moyen des économies émergentes et en développement devrait en revanche diminuer légèrement, de 4,4 % en 2023 à 4,3 % en 2024 et en 2025³.

Figure I

Croissance du produit intérieur brut dans le monde et dans quelques pays et groupes de pays, 2022-2025

(augmentation annuelle en pourcentage)



Note : Les chiffres indiqués pour 2024 et 2025 sont des projections.

Source : « Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour : L'économie mondiale dans une situation délicate, juillet 2024 » (Washington, 2024).

² Global Trade Alert, base de données du Nouvel observatoire de la politique industrielle. Disponible à l'adresse www.globaltradealert.org/ (site consulté en août 2024).

³ FMI, « Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour : L'économie mondiale dans une situation délicate, juillet 2024 » (Washington, 2024).

8. Comme le montre également la figure I, la croissance des principaux partenaires commerciaux des pays d’Afrique de l’Ouest devrait remonter à des taux différents. Aux États-Unis d’Amérique, la croissance devrait passer de 2,5 % en 2023 à 2,6 % en 2024 et, dans l’Union européenne, de 0,5 % en 2023 à 0,9 % en 2024. En Chine, la croissance devrait atteindre 5 % en 2024 et 4,5 % en 2025, ce qui marque toutefois un repli constant par rapport aux 5,2 % enregistrés en 2023.

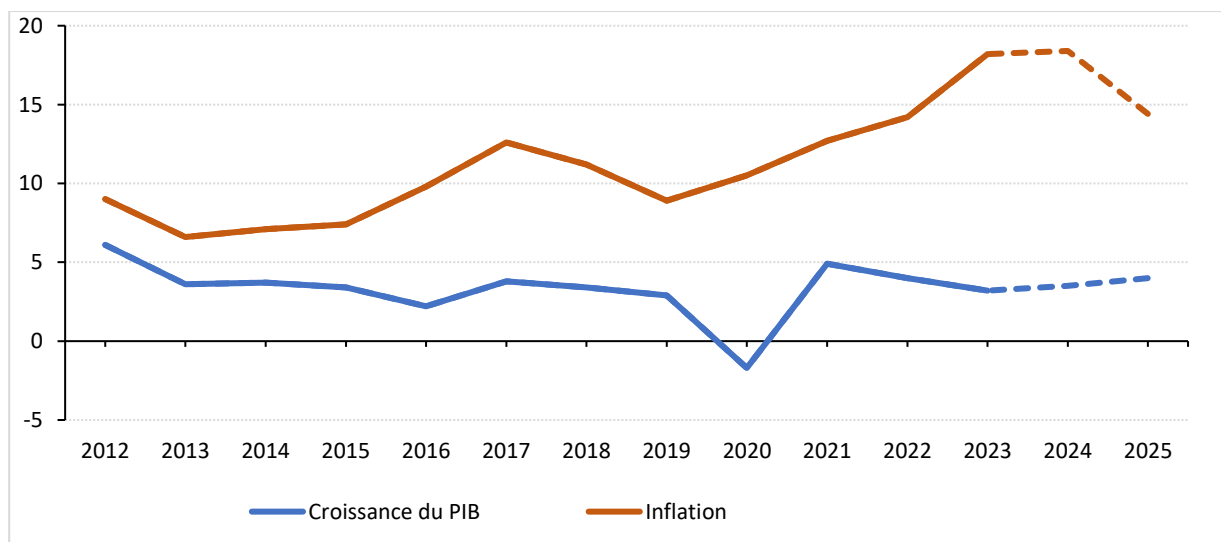
9. Selon la Banque africaine de développement, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) en Afrique a atteint 4,1 % en 2022 avant de se tasser à 3,1 % en 2023. Elle devrait remonter à 3,7 % en 2024 et à 4,3 % en 2025⁴. Ces taux restent très inférieurs aux 7 % de croissance annuelle du PIB réel par habitant fixé pour les pays les moins avancés dans l’objectif de développement durable 8. La croissance en Afrique continue d’être largement compromise par les difficultés structurelles comme le stress climatique, l’insécurité et la concentration économique.

10. Le taux d’inflation globale était de 6,8 % en 2023, mais il devrait tomber à 5,9 % en 2024, en raison de l’augmentation de leurs taux directeurs que les banques centrales ont opérée depuis 2022 pour rétablir la stabilité des prix. Comme le montre la figure II, l’inflation moyenne en Afrique s’est établie à 18,2 % en 2023, soit 4 points de pourcentage de plus qu’en 2022. Elle devrait s’élever légèrement à 18,4 % en 2024, puis descendre à 14,4 % en 2025.

Figure II

Croissance du produit intérieur brut et inflation en Afrique, 2012-2025

(en pourcentage)



Note : Les chiffres indiqués pour 2024 et 2025 sont des projections.

Source : Calculs de la CEA établis à partir de la base de données du FMI, Perspectives économiques régionales pour l’Afrique, avril 2024. Disponible (en anglais uniquement) à l’adresse www.imf.org/external/datamapper/datasets/AFRREGO (site consulté le 4 juillet 2024).

⁴ Banque africaine de développement, Perspectives économiques en Afrique, 2024 : Impulser la transformation de l’Afrique par la réforme de l’architecture financière mondiale, Abidjan (Côte d’Ivoire), 2024.

11. La fragmentation économique et géopolitique mondiale depuis 2022 a par ailleurs été marquée par des restrictions sur les flux de capitaux et les transferts de technologie. Au niveau mondial, les investissements étrangers directs (IED) ont diminué de 2 % par rapport à leur niveau de 2022 pour s'établir à 1 300 milliards de dollars en 2023, et les flux d'IED en Afrique qui ont baissé de 3 % sont tombés à 53 milliards de dollars, alors que pour les pays en développement, ils ont chuté de 7 % et se sont chiffrés à 867 milliards de dollars. Un tel ralentissement des flux d'IED vers l'Afrique pourrait avoir un impact majeur sur les investissements dans les secteurs africains de la technologie, du textile et des mines⁵.

III. Vue d'ensemble de la situation socioéconomique de la sous-région

A. Stabilité politique, sécurité et situation humanitaire

12. L'Afrique de l'Ouest fait face à des problèmes sociopolitiques redoutables qui touchent à la gouvernance, à la politique et à la sécurité. Sur la période 2020-2023, six coups d'État militaires ont été perpétrés dans la sous-région : deux au Burkina Faso, deux au Mali, un en Guinée et un au Niger. La mal gouvernance a en outre eu des incidences négatives sur l'interaction sécurité, paix et développement dans la sous-région. En septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont resserré leurs relations et formé l'Alliance des États du Sahel, qui, en juillet 2024, est devenue la Confédération des États du Sahel. En janvier 2024, les trois pays ont exprimé leur intention de se retirer de la CEDEAO, ce qui devrait aggraver la fragmentation de la sous-région.

13. Le terrorisme et l'extrémisme sont en hausse dans la sous-région : comme le montrent les données du projet Armed Conflict Location and Event Data, 583 attaques armées meurtrières ont été perpétrées en Afrique de l'Ouest entre janvier et juillet 2024⁶. Ces attaques ont eu lieu principalement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria, mais on en a également relevé un certain nombre au nord du Bénin et du Togo.

14. En raison de la détérioration des conditions de sécurité, le nombre de personnes déplacées et de réfugiés dans la sous-région a considérablement augmenté. Au mois de juin 2024, on comptait près de 2,8 millions de personnes déplacées et environ 500 000 réfugiés au Burkina Faso, au Mali et au Niger⁷. Au mois de décembre 2023, 6,1 millions de personnes au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo avaient besoin d'une assistance humanitaire, contre 6,3

⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Rapport sur l'investissement dans le monde (World Investment Report), 2024 : Facilitation des investissements et gouvernement numérique* (Genève, 2024).

⁶ Armed Conflict Location and Event Data, Base de données du projet Armed Conflict Location and Event Data. Disponible (en anglais uniquement) à l'adresse <https://acleddata.com/> (site consulté le 27 juillet 2024).

⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, R4 Sahel : Plate-forme de coordination des déplacements forcés au Sahel. Disponible à l'adresse <https://data.unhcr.org/fr/situations/sahelcrisis> (site consulté en juin 2024).

millions au Burkina Faso, 7,1 millions au Mali, 4,3 millions au Niger et 8,7 millions au Nigéria à des moments donnés au cours du premier semestre 2024^{8,9,10,11,12}.

15. Si près d'un quart de milliard d'Africains de l'Ouest étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave au cours de la période 2021-2023, il faut noter que ces chiffres variaient fortement d'un pays à l'autre. Au Mali, 20 % de la population ont été touchés, contre 88,6 % en Sierra Leone¹³.

16. Pour faire face à la multiplicité et à la complexité croissante des menaces qui pèsent sur la stabilité politique et la sécurité en Afrique de l'Ouest, des mesures politiques synergiques, complémentaires et intégrées s'imposent dans le cadre de l'interaction paix, sécurité et développement.

B. Conséquences possibles du retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

1. Relations commerciales et interdépendance en Afrique de l'Ouest

17. Comme le montre la figure III, l'essentiel des échanges commerciaux du Burkina Faso et du Mali avec les autres États membres de la CEDEAO est constitué par les importations en provenance de ces pays ; en revanche, ce sont les exportations vers les autres États membres de la CEDEAO qui constituent l'essentiel des échanges commerciaux du Niger avec ces derniers. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal sont les principaux partenaires commerciaux du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

⁸ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Response in coastal countries linked to central Sahel crisis spillover snapshot », Response in Coastal Countries Linked to Central Sahel Crisis Spillover Appeal. Disponible (en anglais uniquement) à l'adresse www.unicef.org/appeals/sahel-crisis-spillover#download (site consulté en juin 2024).

⁹ UNICEF, « Rapport sur la situation humanitaire au Burkina Faso, juin 2024 » (New York, 2024).

¹⁰ UNICEF, « Rapport sur la situation humanitaire au Mali, milieu de l'année 2024 » (New York, 2024).

¹¹ UNICEF, « Rapport n° 1 sur la situation humanitaire au Niger, 31 mars 2024 » (New York, 2024).

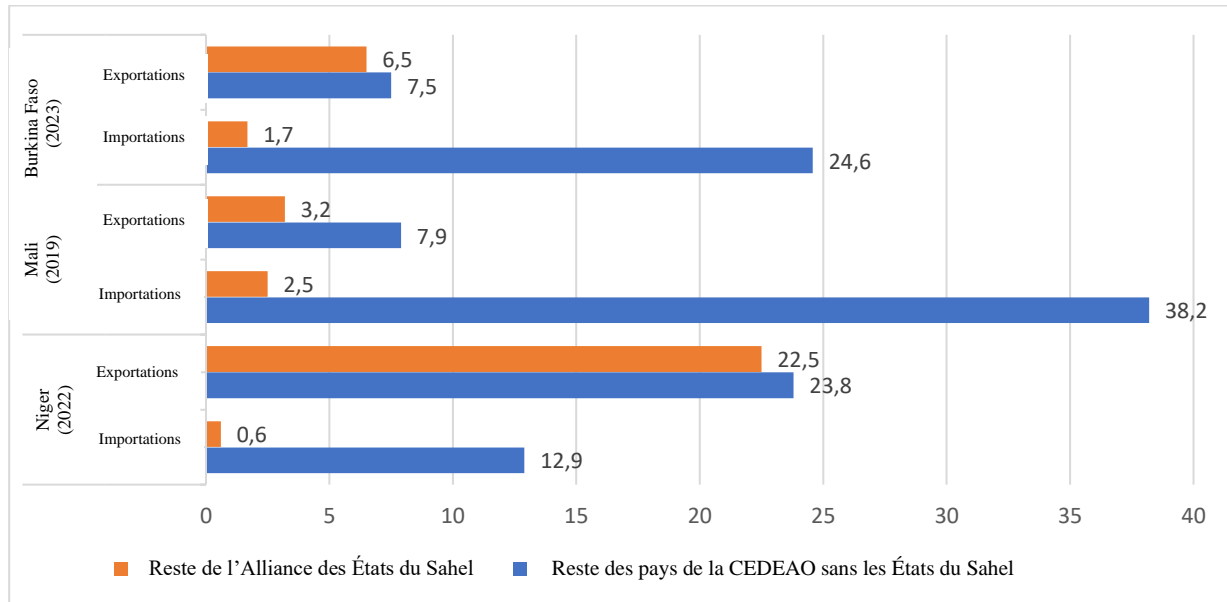
¹² UNICEF, « Rapport sur la situation humanitaire au Nigéria, milieu de l'année 2024 » (New York, 2024).

¹³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Suite d'indicateurs de sécurité alimentaire », base de données FAOSTAT. Disponible à l'adresse <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS> (site consulté en juin 2024).

Figure III

Burkina Faso, Mali et Niger : proportion des importations en provenance des autres États membres de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et proportion des exportations à destination de ces États

(en pourcentage)



Source : Calculs de la CEA établis à partir de la base de données Comtrade de l’ONU. Disponible à l’adresse <https://comtrade.un.org/labs/data-explorer/> (site consulté en 2024).

18. En 2023, près de 25 % des importations du Burkina Faso sont venues des 12 États membres de la CEDEAO autres que les membres de la Confédération des États du Sahel, principalement de la Côte d’Ivoire (13,9 %) et du Ghana (6,4 %). Pétrole, électricité et tabac étaient les principaux produits importés de ces 12 États membres de la CEDEAO. Seuls 7,5 % des exportations burkinabées étaient destinées aux 12 États membres de la CEDEAO, contre près de 6,5 % aux autres membres de la Confédération.

19. En 2019, plus de 40 % des importations du Mali provenaient des pays de la sous-région, dont plus de 38 % des 12 États membres de la CEDEAO autres que les membres de la Confédération, principalement du Sénégal (22,5 %) et de la Côte d’Ivoire (10,2 %). Les principaux produits importés étaient le pétrole, le ciment et l’électricité. Moins de 8 % des exportations totales du pays sont allées vers les 12 États membres de la CEDEAO. Le Burkina Faso et le Niger n’ont représenté qu’une faible part des importations et des exportations du Mali.

20. En 2022, le Niger était plus étroitement lié aux 12 États membres de la CEDEAO autres que les membres de la Confédération pour ses exportations (45,9 %) que pour ses importations (13,5 %). Les principales destinations des exportations du Niger étaient le Mali (18,7 %) pour le pétrole, le Nigéria (16 %) pour le pétrole et les animaux vivants et le Burkina Faso (3,8 %) pour le pétrole. Les 12 pays de la CEDEAO ont représenté 23,8 % des exportations du pays. Pour ce qui est des importations, le premier fournisseur du Niger dans la sous-région était le Nigéria (7,7 %), avec le ciment et l’électricité comme principaux produits d’importation¹⁴.

¹⁴ Base de données Comtrade de l’ONU. Disponible à l’adresse <https://comtrade.un.org/labs/data-explorer/> (site consulté en 2024).

21. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont tous des relations commerciales intracommunautaires importantes avec les 12 États membres de la CEDEAO autres que les membres de la Confédération. Ainsi, non seulement il constitue un recul majeur pour l'intégration sous-régionale, mais leur retrait effectif de la CEDEAO risque également de compromettre le commerce et les investissements dans la sous-région.

2. Restrictions commerciales et effets possibles sur le coût de la vie

22. En raison de l'interdépendance des économies ouest-africaines, toute restriction commerciale qui viendrait à être instaurée par suite du retrait effectif du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO risquerait d'avoir des incidences négatives sur les recettes publiques de part et d'autre. Le retrait de ces pays pourrait en outre entraîner une hausse des coûts de transport et d'exploitation et, partant, un renchérissement du coût de la vie.

23. Le commerce transfrontalier informel pourrait également s'en ressentir, avec une augmentation possible des activités de contrebande. Cette situation devrait contribuer à aggraver la pauvreté et à accentuer les inégalités, avec une incidence plus marquée chez les femmes, parce qu'en Afrique de l'Ouest, ce sont elles qui dominent le commerce informel et le secteur informel représente entre 30 et 50 % du PIB et entre 60 et plus de 90 % de l'emploi total¹⁵.

3. Migrations intrarégionales et liberté de circulation

24. Le retrait des trois États membres de la CEDEAO devrait également avoir un impact important sur la liberté de circulation et les migrations en Afrique de l'Ouest, où les personnes qui migrent le font pour la plupart en quête de meilleures opportunités économiques. En 2020, près de 90 % des 7,4 millions de migrants vivant en Afrique de l'Ouest venaient d'autres pays de la sous-région. Les trois couloirs de migration les plus importants étaient les suivants : du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire, où résidaient 1,3 million de Burkinabés ; de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, où vivaient près de 600 000 Ivoiriens ; et du Mali vers la Côte d'Ivoire, qui a accueilli plus de 500 000 Maliens. Cette année-là, près de 200 000 migrants originaires de Côte d'Ivoire vivaient au Mali¹⁶.

25. Les conséquences négatives possibles que le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO risque d'entraîner pourraient être atténuées par la consolidation des marchés fragmentés de la sous-région dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Des modélisations réalisées par la CEA, il ressort que la mise en œuvre effective de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait contribuer à stimuler le commerce intra-africain dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie et des services respectivement de 41, 39 et 39 % d'ici 2045¹⁷.

¹⁵ CEA, *Secteur informel en Afrique de l'Ouest : relever le défi de la formalisation pour une meilleure contribution au développement durable et son financement* (Addis-Abeba, 2023).

¹⁶ Organisation internationale pour les migrations, « Données migratoires en Afrique de l'Ouest », Portail sur les données migratoires. Disponible à l'adresse <https://www.migrationdataportal.org/fr/regional-data-overview/western-africa> (site consulté le 15 août 2024).

¹⁷ CEA, « Nouvelle évaluation de l'impact économique de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine sur l'Afrique » (Addis-Abeba, 2021).

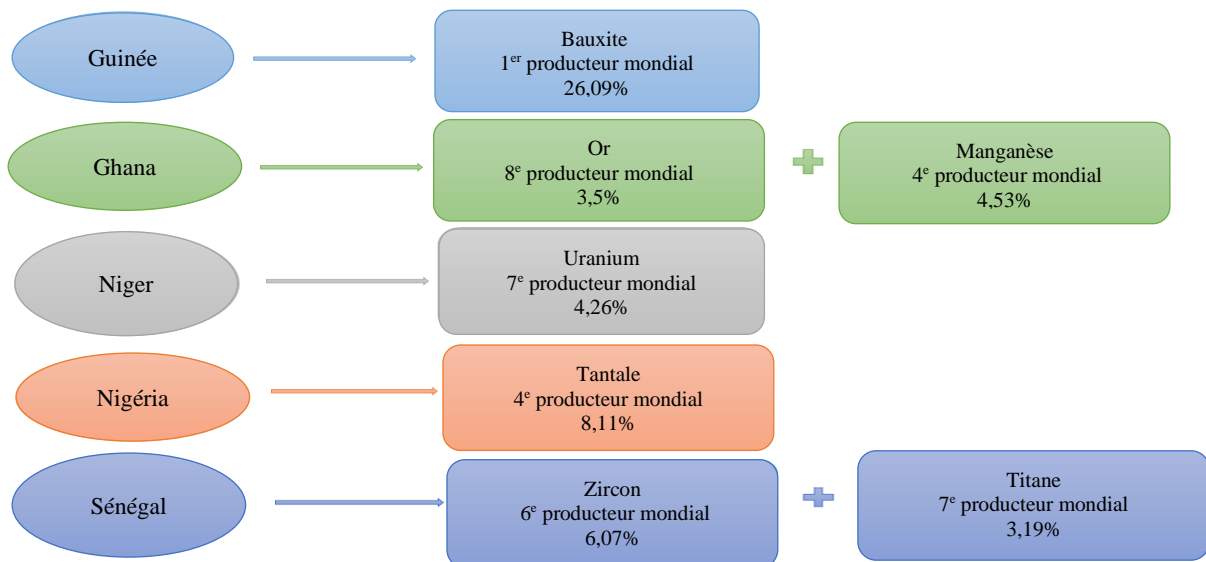
C. Possibilités offertes par les ressources naturelles et la dynamique démographique

1. Ressources naturelles

26. L’Afrique de l’Ouest dispose d’abondantes ressources naturelles qui, si elles sont gérées de manière équitable et durable, peuvent engager la sous-région sur la voie du développement durable. Comme indiqué dans les *Données minières mondiales 2024*, le Ghana, la Guinée, le Niger, le Nigéria et le Sénégal étaient tous les premiers producteurs mondiaux de différents minéraux en 2022, ce qui montre que la sous-région a un énorme potentiel pour des investissements dans des chaînes de valeur régionales et pour le développement de l’industrialisation¹⁸.

Figure IV

Principaux producteurs ouest-africains de certains minéraux, 2022



Source : CEA, d’après Christian Reichl et Michael Schatz, *Données minières mondiales 2024* [Vienne (Autriche), Ministère fédéral des finances, 2024].

27. Les principaux produits exportés d’Afrique de l’Ouest sont le pétrole brut (46,8 %), l’or (14,2 %) et le cacao (7,8 %), qui représentent ensemble 68,8 % des exportations totales de la sous-région¹⁹. Environ 70 % des exportations ouest-africaines sont des produits de base non transformés et la dépendance de la sous-région à l’égard des produits de base allait de 65 % pour le Togo à 98 % pour la Guinée-Bissau sur la période 2019-2021²⁰. En outre, les exportations de produits de base de la sous-région sont fortement concentrées : le pétrole brut exporté d’Afrique de l’Ouest en 2019 venait à près de 91 % du Ghana et du Nigéria ; les exportations d’or de la sous-région venaient pour plus de 77 % du Burkina Faso, du Ghana

¹⁸ Christian Reichl et Michael Schatz, *Données minières mondiales 2024* [Vienne (Autriche), Ministère fédéral des finances, 2024].

¹⁹ Base de données Comtrade de l’ONU. Disponible à l’adresse <https://comtrade.un.org/labs/data-explorer/> (site consulté en 2024).

²⁰ CNUCED, Rapport sur les produits de base et le développement 2023 : diversification inclusive et transition énergétique (Genève, 2023).

et du Mali sur la même période ; et, toujours en 2019, la Côte d’Ivoire représentait à elle seule plus de 61 % des exportations de cacao de la sous-région²¹.

28. L’insuffisance de diversification économique dans la sous-région et sa dépendance à l’égard des produits de base peuvent trouver leur solution dans la création de chaînes de valeur sous-régionales, qui peuvent jouer un rôle de catalyseur pour l’intégration et le développement de la sous-région. Les chaînes de valeur sous-régionales pourraient enclencher un cycle vertueux axé sur la diversification et l’industrialisation, et contribuer ainsi, entre autres, à la création de valeur ajoutée dans la sous-région.

29. Dans la Vision minière africaine, adoptée par la Conférence des Chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine à sa douzième session ordinaire, en février 2009, il a été souligné que l’exploitation des ressources minérales offrait aux États des possibilités de mettre en place des infrastructures pouvant également être utilisées dans des secteurs moins rentables, de promouvoir la création de la valeur en aval et en amont de l’exploitation minière proprement dite, et de développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits spécialisés²².

2. Dynamique démographique

30. L’Afrique de l’Ouest compte environ 456 millions d’habitants et sa population est en pleine croissance, de 2,2 % en 2024. Cette croissance rapide s’explique par une fécondité totale élevée, d’environ 4,4 naissances par femme, contre 4 naissances par femme pour l’ensemble de l’Afrique. Comme le montre la figure V, les projections des taux de fécondité dans la sous-région en 2024 vont de 1,51 naissance par femme à Cabo Verde à 5,94 au Niger. Les taux de fécondité élevés de la sous-région sont intrinsèquement liés aux taux élevés d’accroissement démographique des pays, qui vont de 3,26 % au Niger à 0,48 % à Cabo Verde. Six pays affichent des taux de fécondité supérieurs à la moyenne africaine, qui est de 2,27 %. Seul Cabo Verde a un taux inférieur à la moyenne mondiale²³.

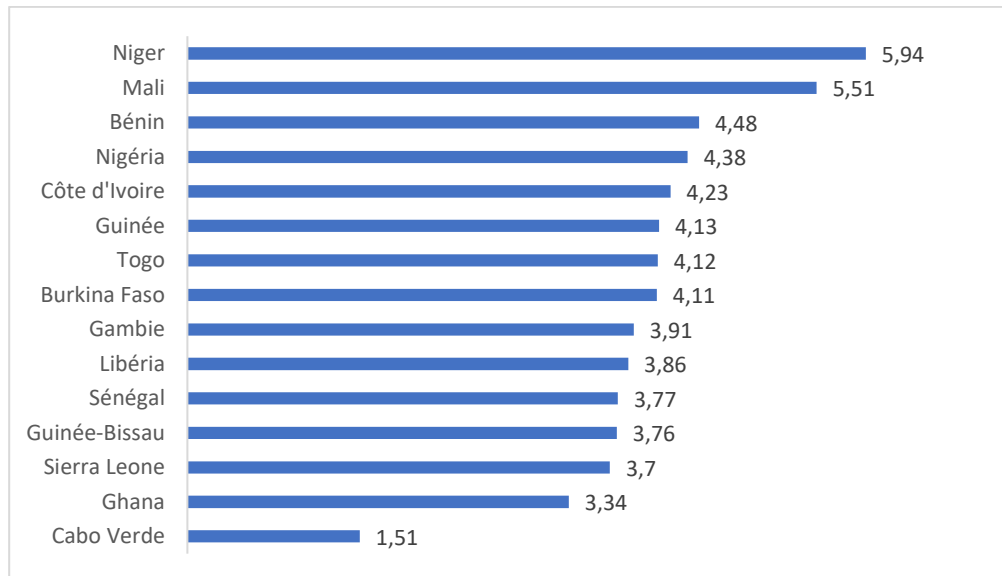
²¹ Base de données Comtrade de l’ONU. Disponible à l’adresse <https://comtrade.un.org/labs/data-explorer/> (site consulté en 2024).

²² Union africaine, *Vision du régime minier de l’Afrique, février 2009* (Addis-Abeba, 2009).

²³ World Population Prospects, base de données 2024.

Figure V

Projections des taux de fécondité en Afrique de l’Ouest en 2024
(naissances vivantes par femme)



Source : Calculs de la CEA établis à partir d’ONU, « Standard projections : most-used », World Population Prospects, base de données 2024. Disponible à l’adresse <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/MostUsed/> (site consulté en 2024).

31. Autre caractéristique de la sous-région, la jeunesse de sa population : les moins de 25 ans représentent entre 42,7 % de la population à Cabo Verde et 67,1 % au Niger ; la moyenne sous-régionale est de 61,4 %²⁴. En moyenne, 33 % des Ouest-Africains âgés de 15 à 24 ans étaient sans emploi et ne suivaient ni études ni formation en 2022, et ce taux était supérieur à 40 % au Burkina Faso, au Libéria et au Niger²⁵. Certes, une population aussi jeune qui n’a guère de possibilités d’éducation et d’emploi pose problème, mais le dividende démographique qu’elle représente offre des perspectives uniques de croissance inclusive et de transformation économique, si on y consacre les investissements qui s’imposent.

IV. Situation et perspectives économiques de l’Afrique de l’Ouest

A. Évolution de la croissance et de l’inflation

32. Sans être exceptionnelles, les performances économiques de l’Afrique de l’Ouest restent solides, mais freinées par les effets néfastes persistants de la pandémie de COVID-19, la guerre entre la Fédération de Russie et l’Ukraine, et les problèmes de gouvernance et de terrorisme qui perdurent dans la sous-région. Comme le montre la figure VI, le taux de croissance moyen du PIB de la sous-région a légèrement baissé de 3,9 % en 2022 à 3,4 % en 2023, mais il devrait atteindre 4,1 % en 2024 et en 2025. La reprise modérée qu’elle a connue depuis le pic de la pandémie atteste de la résilience économique de la sous-région. Dans l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la croissance a reculé de 5,7 % en 2022 à 4,9 % en 2023,

²⁴ World Population Prospects, base de données 2024.

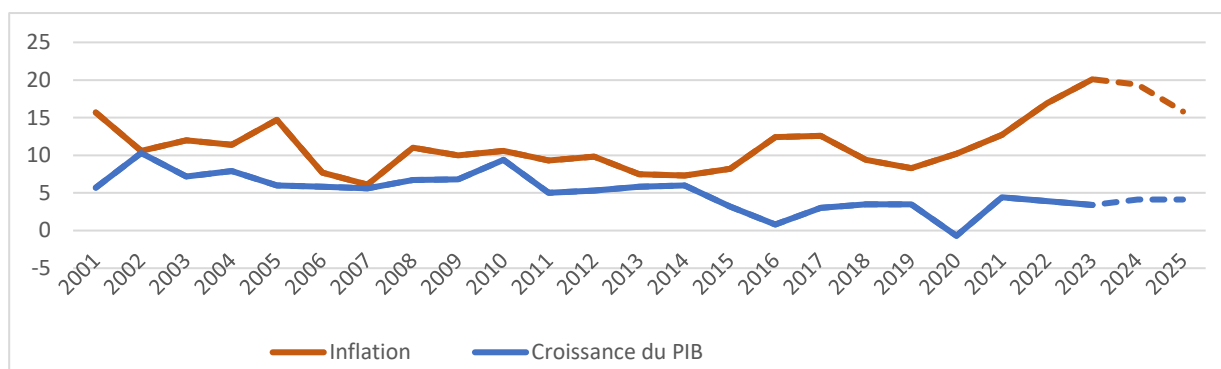
²⁵ Notre monde en données, Part des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation. Disponible (en anglais uniquement) à l’adresse : <https://ourworldindata.org/grapher/youth-not-in-education-employment-training> (consulté en août 2024).

mais elle reste robuste, avec des taux prévus à 6,6 % aussi bien en 2024 qu'en 2025²⁶. Dans les États membres de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest, la croissance du PIB réel est tombée de 3,3 % en 2022 à 2,9 % en 2023, principalement en raison d'une faible expansion du secteur des services²⁷.

Figure VI

Croissance du produit intérieur brut et inflation en Afrique de l'Ouest, 2012-2025

(en pourcentage)



Note : Les chiffres indiqués pour 2024 et 2025 sont des projections.

Source : Calculs de la CEA établis à partir de la base de données du FMI, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique, avril 2024. Disponible (en anglais uniquement) à l'adresse www.imf.org/external/datamapper/datasets/AFRREO (site consulté le 4 juillet 2024).

33. Le taux d'inflation moyen est passé en Afrique de l'Ouest de 16,9 % en 2022 à 20,1 % en 2023, principalement en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, due à la guerre en cours entre la Fédération de Russie et l'Ukraine. L'inflation devrait baisser légèrement jusqu'à 19,4 % en 2024, puis retomber à 15,8 % en 2025. Dans les États membres de l'UEMOA, l'inflation devrait descendre à 3,4 % en 2024, contre 3,8 % en 2022 ; malgré cette baisse, elle devrait rester supérieure au taux cible de l'UEMOA, qui est de 3 %²⁸. Dans la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest, le taux d'inflation moyen est passé de 24,6 % en 2022 à 26,6 % en 2023, en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie due aux fluctuations des taux de change, à l'insécurité et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales²⁹.

B. Commerce et comptes courants

34. Le déficit moyen des comptes courants s'est creusé davantage en Afrique de l'Ouest et est passé de 2,8 % du PIB en 2022 à 3 % en 2023 ; il devrait s'améliorer et s'établir à 2,7 % en 2024. À l'exception du Nigéria, qui a enregistré un excédent de son compte courant de 0,3 % du PIB, tous les autres États d'Afrique de l'Ouest ont affiché des déficits de leurs comptes courants

²⁶ FMI, Perspectives économiques régionales pour l'Afrique, base de données d'avril 2024. Disponible (en anglais uniquement) à l'adresse www.imf.org/external/datamapper/datasets/AFRREO (site consulté le 4 juillet 2024).

²⁷ Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest, *Rapport annuel et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023* (Accra, 2023).

²⁸ FMI, « Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, avril 2024 — Une reprise timide et coûteuse » (Washington, 2024).

²⁹ Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest, *Rapport annuel et états financiers, 2023*.

en 2023 ; le Libéria, le Niger et le Sénégal ont accusé des déficits de leurs comptes courants supérieurs à 10 %³⁰.

35. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine devrait permettre d'accroître les échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest. Les États et les institutions de l'Afrique de l'Ouest ont très vite élaboré et adopté des stratégies de mise en œuvre de l'Accord : dès septembre 2024, la CEDEAO, l'UEMOA et 13 des 15 États de l'Afrique de l'Ouest avaient déjà formulé ces stratégies, avec un appui technique et financier de la CEA et d'autres partenaires de développement.

C. Finances publiques

36. Le déficit budgétaire moyen de l'Afrique de l'Ouest s'est considérablement amélioré entre 2020 et 2023, passant de 6,7 à 4,5 %. De plus, chaque État a vu son déficit budgétaire diminuer en 2024, même si seules la Gambie, la Guinée et la Sierra Leone devraient atteindre l'objectif de déficit budgétaire fixé par la CEDEAO, soit moins de 3 % pour cette année. Les déficits budgétaires du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Niger, de la Sierra Leone et du Togo ont tous dépassé 5 % du PIB en 2023, ce qui laisse penser que la marge de manœuvre budgétaire de ces États s'est considérablement réduite et que leur capacité de faire des investissements socioéconomiques s'est amoindrie, dans un contexte de crises multiples.

37. La viabilité de la dette reste une source de préoccupation en Afrique de l'Ouest. Le ratio moyen dette-PIB de la sous-région a progressé de 13,2 points de pourcentage entre 2020 et 2024. En 2023, Cabo Verde, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Sierra Leone n'ont pas atteint l'objectif fixé par la CEDEAO d'un ratio dette-PIB inférieur ou égal à 70 %³¹. Par ailleurs, la montée de l'insécurité fait courir aux États le risque d'accroître leurs emprunts et leurs déficits budgétaires pour financer les dépenses militaires, et donc de réduire les fonds disponibles pour des investissements dans la croissance économique et les dépenses sociales, compromettant ainsi les chances de réalisation des objectifs de développement durable.

V. Examen de quelques questions sociales en Afrique de l'Ouest

A. Santé

38. En 2022, les taux de mortalité des moins de 5 ans dans la sous-région allaient de 12,3 décès pour 1 000 naissances vivantes à Cabo Verde, à 117,3 décès pour 1 000 naissances vivantes au Niger. Les taux enregistrés à Cabo Verde, en Gambie, au Ghana, au Sénégal et au Togo étaient tous inférieurs à la moyenne africaine de 69,6 décès pour 1 000 naissances vivantes. À l'exception de Cabo Verde, tous les États de la sous-région sont loin d'atteindre la cible de l'objectif de développement durable 3, qui veut que d'ici 2030, la mortalité des enfants de moins de 5 ans soit ramenée à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.

39. En 2022, la proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés de façon sûre était comprise entre 49 % au Niger et 90 % à Cabo Verde. Pour ce qui est de la proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2022, elle

³⁰ FMI, « Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, avril 2024 ».

³¹ FMI, « Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, avril 2024 ».

n'était supérieure à 50 % qu'à Cabo Verde, au Mali et au Sénégal, alors qu'au Bénin, au Burkina Faso, au Libéria, au Niger, en Sierra Leone et au Togo, elle était inférieure ou égale à 25 %.

40. La proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié dans les pays d'Afrique de l'Ouest varie de 43,7 % au Niger à 97,3 % à Cabo Verde ; dans 7 des 15 pays, la proportion est inférieure à 80 %. Les taux de natalité chez les adolescentes en Afrique de l'Ouest sont parmi les plus élevés au monde, allant de 40 naissances pour 1 000 femmes à Cabo Verde à 150,3 naissances pour 1 000 femmes au Niger. Mettre au monde un enfant à l'adolescence peut réduire le nombre d'années que les filles passent à l'école et limiter ainsi leurs chances de s'épanouir sur le plan socioéconomique. La réduction du taux de natalité chez les adolescentes passe par un meilleur accès aux services de santé sexuelle et reproductive³².

B. Éducation

41. Dans la mesure où, en 2022, les taux d'alphabétisation allaient de 31 % au Mali à 91 % à Cabo Verde, il convient de redoubler d'efforts pour faire en sorte que tous les jeunes et une proportion importante d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter d'ici 2030. En Afrique de l'Ouest, seuls Cabo Verde, avec 93 %, et le Niger, avec 99 %, comptaient plus de 90 % d'enseignants du primaire qui avaient reçu au moins les formations pédagogiques organisées à leur intention, alors que pour le Ghana, la Guinée, le Libéria et le Nigéria, les chiffres correspondants étaient inférieurs à 70 %³³.

C. Emploi

42. Selon l'Organisation internationale du Travail, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) en Afrique de l'Ouest devrait avoisiner un quart de milliard de personnes en 2024. Le taux de chômage dans le monde en 2024 serait de 4,9 % et en Afrique et en Afrique de l'Ouest, il serait respectivement de 6,3 et de 3 %, soit moins qu'en 2023. Ces chiffres cachent toutefois une forte prévalence du travail informel.

43. Les taux d'emploi informel sont élevés en Afrique de l'Ouest et, dans tous les pays, ils sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Chez les femmes, ils varient de 63,9 à Cabo Verde (chiffres de 2015) à 98,2 au Bénin (chiffres de 2022). Pour les hommes, les taux d'emploi informel vont de 63,7 % à Cabo Verde (chiffres de 2015) à 94,2 % au Bénin (chiffres de 2022). En 2024, le taux moyen d'emploi informel en Afrique de l'Ouest de 87,3 % est plus élevé que dans les statistiques correspondantes pour l'ensemble de l'Afrique (83,1 %) et pour le monde (57,8 %)³⁴.

D. Pauvreté

44. L'Afrique de l'Ouest présente de grandes disparités du point de vue de l'extrême pauvreté, définie comme le fait de vivre avec moins que le seuil international de pauvreté de 2,15 dollars des États-Unis par jour (en parité de pouvoir d'achat de 2017). Comme l'indiquent

³² Organisation mondiale de la Santé, Observatoire mondial de la santé. Disponible à l'adresse www.who.int/data/gho/data/indicators (site consulté en juin 2024).

³³ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « ODD 4 », base de données de l'Institut de statistique. Disponible à l'adresse <http://sdg4-data.uis.unesco.org/>. (site consulté en juin 2024).

³⁴ Organisation internationale du Travail, « Indicateur 8.5.2 des ODD – taux de chômage (%) – annuels », base de données ILOSTAT. Disponible à l'adresse <https://rshiny.ilo.org/dataexplorer16/?lang=en> (site consulté en juin 2024).

les données de 2023, la proportion de la population vivant sous le seuil international de pauvreté va de 4,6 % à Cabo Verde à 50,6 % au Niger et, dans neuf pays, elle dépasse les 20 %³⁵. Il est donc peu probable que l’Afrique de l’Ouest puisse assumer sa part dans la réalisation de l’objectif de développement durable 1, à savoir « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ».

45. En 2022, tous les pays d’Afrique de l’Ouest, à l’exception de Cabo Verde et du Ghana, avaient un indice de développement humain inférieur à 0,550, ce qui les plaçait dans le groupe des pays à faible développement humain, et en dessous de la moyenne de 0,549 obtenue pour l’Afrique subsaharienne. De plus, les scores atteints par tous les pays de la sous-région étaient inférieurs à la moyenne mondiale de 0,739³⁶. Ces faibles résultats montrent qu’il est indispensable d’investir davantage dans le capital humain et de promouvoir un environnement propice à l’amélioration du développement humain.

VI. Conclusions et recommandations

46. L’Afrique de l’Ouest continue de pâtir des conséquences de multiples chocs exogènes, dont la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, les tensions géopolitiques régionales et mondiales et les pressions inflationnistes. La fragilité de la situation politique et des conditions de sécurité dans la sous-région, en particulier au Sahel central, vient accentuer encore davantage les effets de ces chocs.

47. En dépit des problèmes auxquels elle est confrontée, la sous-région se montre résiliente et affiche une croissance économique modérée, qui devrait s’établir à 4,1 % par an en 2024 et en 2025, même si les taux d’inflation moyens attendus pour ces deux années devraient être respectivement de 19,4 et de 15,8 %. Si les tendances actuelles se confirment, les pays d’Afrique de l’Ouest devront relever d’énormes défis pour atteindre les objectifs de développement durable.

48. Sur la base de l’analyse de cette situation, les recommandations ci-après sont formulées à l’intention des gouvernements des pays d’Afrique de l’Ouest :

a) Mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines, y compris des réformes bien pensées pour freiner l’inflation, maintenir la viabilité budgétaire et promouvoir une croissance stable et durable ;

b) Tirer parti des possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine pour réduire simultanément la dépendance à l’égard des produits de base et des importations en encourageant le développement de chaînes de valeur régionales, la diversification économique et l’industrialisation, notamment par l’exploitation des ressources naturelles abondantes de la sous-région, y compris de ses minéraux essentiels ;

³⁵ Banque mondiale, *La pauvreté en Afrique subsaharienne : Analyse et projections pays par pays et projections pour le monde en développement – Assemblées annuelles 2024* (Washington, 2024).

³⁶ PNUD, *Rapport sur le développement humain 2023-2024 : Sortir de l’impasse, repenser la coopération dans un monde polarisé* (New York, 2024).

c) Investir dans les soins de santé et l'éducation pour renforcer le développement du capital humain, tirer parti du dividende démographique et accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable ;

d) Investir dans des mécanismes appropriés et adaptés pour lutter contre l'extrême pauvreté, créer des emplois décents, mettre en place des systèmes de protection sociale et favoriser l'inclusion sociale, en particulier des jeunes et des femmes, toujours pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable ;

e) S'attaquer aux causes profondes des problèmes structurels, renforcer la bonne gouvernance et promouvoir des mesures synergiques, complémentaires et intégrées, fondées sur l'interaction paix, sécurité et développement.
